



Une mascarade de plus !

Aux **Assises de la santé mentale et de la psychiatrie** les 27 et 28 septembre 2021, décidées par le Président Macron et structurées par les tenants de **Fondamental***, seules des personnalités en vue de la psychiatrie avec l'Unafam et la Fnapsy - loin de représenter toutes les sensibilités - sont invitées.

Le Printemps de la psychiatrie en prend acte et **appelle à un rassemblement-tintamarre, devant le Ministère de la Santé, le 28 septembre à 14 heures**. Il tiendra une **conférence de presse** le 27 septembre à 8h30, au 43, rue Richer (Le Beaucé), Paris 9^e.

C'est la « santé mentale » qui est mise au cœur de ces Assises, sans que soient prises en compte les inquiétudes majeures de la Commission Nationale de la Psychiatrie concernant l'état actuel de la psychiatrie. Pour nous, le modèle de **la psychiatrie de secteur** permettant l'accueil inconditionnel de tous et toutes, basé sur des principes de proximité et de continuité des soins, doit absolument être remis en perspective**.

La psychiatrie est à genou. Ses failles et ses insuffisances actuelles sont dues à trente années d'étranglement budgétaire poussant au désengagement d'une partie de la profession.

Alors que les besoins et les demandes de la population ont nettement augmenté, les effectifs soignants ont diminué. Les restrictions budgétaires aboutissent à une dégradation considérable de l'autonomie et de la spécificité des structures de soin. Cette triste évolution a été facilitée par la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoire) instaurant une gouvernance d'entreprise, un despotisme économique et comptable à l'ère des COPIL (comités de pilotage) et des « groupes de travail » au contenu formaté et dont les participants ne sont pas mandatés.

La réforme du financement pour la psychiatrie introduit, dès janvier prochain, un financement à l'activité, qui valorise les prises en charge courtes, tant en ambulatoire qu'en hospitalisation, et les projets dits innovants au détriment du modèle de la psychiatrie de secteur. Cette réforme parachève la destruction de l'hôpital public, aujourd'hui menacé d'écroulement par la pandémie.

Alors que les soignants ont besoin de quiétude pour inventer du lien thérapeutique, ils sont étranglés par leur charge de travail. Le technico-administratif a envahi leurs pratiques au détriment de la clinique et de la réflexion institutionnelle. Les usagers sont trop souvent délaissés et maltraités par des conditions d'accueil indignes. L'isolement, voire la contention, sont les seules options, sécuritaires, pour des soignants usés, dans des services manquant de moyens humains, de formation, quand elles ne deviennent pas les réponses au moindre écart comportemental, ou pire, quand la contention se voit rationalisée comme un soin.

Les soins sans consentement, dans cette psychiatrie sinistrée, sont devenus la règle, faute de trouver le temps nécessaire à l'accueil et à la prévention. A cela s'ajoute une répression accrue des équipes et des professionnels qui dénoncent cette réalité et sont engagés pour le respect des Droits des patients. L'ambiance au quotidien est devenue irrespirable.

La néopsychiatrie mise en avant actuellement n'est qu'une régression vers une forme étriquée des neurosciences. Elle réduit la souffrance psychique à un travers du neuro-développement, une erreur des circuits du comportement, à un défaut génétique, ou encore à une anomalie biologique.

*Fondation de lobbying soutenue par des mécènes et partenaires privés et/ou associatifs, et par l'argent public. cf. <https://www.fondation-fondamental.org/nous-connaître/nos-partenaires>

** Le Collectif Inter-Hôpitaux (CIH) partage cette exigence [dans son récent communiqué](#).

Elle ignore l'apport des sciences humaines aux savoirs sur la dynamique de la vie psychique. Elle marie le renforcement des dispositifs sécuritaires - dont la réforme de l'irresponsabilité pénale est le dernier avatar - avec les discours de façade sur l'inclusion et la déstigmatisation.

Les psychologues sont visés par une mise aux ordres, tant par l'arrêté du 10 mars 2021 que par le projet d'un Ordre des psychologues. Nous refusons que leurs pratiques soient dictées par des théories en vogue et soumises à une médecine elle-même instrumentalisée. Les psychothérapies doivent être accessibles dans leur diversité, chacun pouvant recourir aux soins qui lui conviennent.

Plutôt que de rendre les consultations psychologiques accessibles à tous, la notion de « santé mentale » sert d'alibi pour sous-traiter les difficultés psychiques les moins lourdes à des réseaux spécialisés de psychologues libéraux, sous-payés et sur prescription médicale.

L'organisation en filières de soins, ségréguant les individus selon leurs pathologies, accompagnant les restructurations des hôpitaux, ainsi que la multiplication d'équipes intersectorielles prestataires de services, morcellent les soins et nient les fondements de la psychiatrie de secteur et ses liens avec le médico-social.

En outre, la pénurie de psychiatres et de pédopsychiatres, comme la répartition des internes très défavorable aux Centres Hospitaliers Spécialisés, témoigne aussi de cette volonté de réduction par asphyxie du service public de psychiatrie.

La bascule des soins du public vers le privé doit immédiatement cesser. Les cliniques privées ont suffisamment profité de l'ouverture de marchés faramineux autorisée par les gouvernants depuis des années. Des instituts de recherche privés, diverses « Plateformes » et des Start-up viennent maintenant coloniser le cœur de l'organisation de la psychiatrie publique. C'est intolérable.

A l'heure où les changements de gouvernance sont mis en exergue, notamment après le Ségur de la santé, les usagers et les professionnels du soin doivent pouvoir s'exprimer sur les soins qu'ils souhaitent, sur les pratiques professionnelles...

Le Printemps de la psychiatrie prépare les **Assises citoyennes du soin psychique** qu'il organise les 11 et 12 mars 2022, autour des pratiques de soins attendues par les usagers, les familles et les professionnels de la psychiatrie et du médico-social, et y invite toutes les parties intéressées.

La psychiatrie a besoin de travailler dans la liberté et la pluralité des approches thérapeutiques. Elle exige le respect des droits et de la dignité dans les soins.

Pour toutes les raisons énoncées précédemment, le Printemps de la psychiatrie appelle tous les citoyens concernés, notamment les usagers, familles et professionnels, à nous rejoindre devant le ministère de la santé le mardi 28 septembre 2021 à 14h

Printemps de la psychiatrie : Appel des appels (ADA) - Association méditerranéenne de psychothérapie institutionnelle (AMPI) - Association des psychiatres de secteur infanto-juvénile (API) - Actualité de la psychanalyse à Troyes - Les Blouses Noires du Rouvray - CEMEA - CGT du Césame, Angers (49) ; du CH de Laval (81) ; du CHS de Sevré (71) ; de Vitré (69) ; du CHU de Nantes - CIPPA - Collectif des 39 - Collectif pédopsychiatrie du 19ème en lutte - Collectif national des psychologues hospitaliers - Collectif Psy de St Jacques (Nantes) - Collectif « Sans fermer » - La Criée - Association Empreintes et Arts - Ensemble ! - Fédération Des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (FDCMPP) - Fédération des orthophonistes de France - La FEDEXC - La FIAC - Le Fil conducteur Psy - France Insoumise - GEFCO - GEM Passe muraille de Gap - Génération(s) - Humapsy - Inter-collèges des psychologues hospitaliers - NPA - PCF - Pinel en lutte - Le Point de Capiton - Pratiques, les cahiers de la médecine utopique - Les Psy causent - La Psy Cause (collectif soignant psy de St Etienne /42) - Psychiatrie Parisienne Unifiée - Psy soins Accueil - La Rattroupe, collectif soignant - Réseau Européen des Santé Mentale Démocratique - SERPSY - Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH) - Fédération Sud Santé Sociaux - Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)... et tous les autres !



PRINTEMPSDELAPSYCHIATRIE.ORG